L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 OCTOBRE 1847.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
[illegible] rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 26 OCTOBRE 1847.

POUR LE CONGRÈS 2e DISTRICT.
R. G. THIBODEAUX.

SÉNAT DE LA LOUISIANE
JAMES DICK.
ROBERT PREAUX.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.
District— J. Wightman Smith.
P. A. Warfield.
District— V. J. Wedderburn;
Wm. H. Garland.
District— W. H. Avery,
J. T. Russell,
A. C. Bullitt.
District.—Preston W. Farrar.
Theo. Zacharie,
Greer B. Duncan.
District— Arnold Boden,
Jules Molaison.
District— Armand Pitot,
John Watkins.
District— L. Duvigneaud
Jules Cassard
District— Victor Leblanc
District— A. Piernas.

Le comité central des whigs nous prie d'annoncer que trois grandes assemblées whigs [illegible] Meetings sont convoquées pour cette semaine. [illegible] aura lieu jeudi [illegible], 28 courant, à la salle de Bal de la Bourse St-Louis (Première Municipalité.
La seconde, vendredi soir, 29 courant, dans la salle de Bal [illegible] à l'encoignure des rues [illegible] et Champs-Elysées (Troisième Municipalité.
La troisième, samedi soir, 30 courant, à l'Arcade Banks (Seconde Municipalité.)

Barker et les électeurs. — Un journal [illegible] commence près d'une colonne, à soutenir [illegible] que voici: "M. Barker est un whig et [illegible] c'est [illegible] la presse whig, attaque [illegible] ce candidat." La conclusion ne s'accorde pas avec les prémisses, on en conviendra; comment [illegible] confrère semble prendre plaisir à développer ce paradoxe, nous n'irons pas [illegible] du monde troubler sa petite distraction [illegible] se donne. Son article du reste est écrit [illegible] un double but qu'il n'est pas inutile de [illegible] le journal du soir en espère un double effet: en affirmant que M. Barker est whig, [illegible] implique bien que cette affirmation [illegible] candidat indépendant" [illegible] leurs convictions [illegible] colonnes; [illegible] en même temps pouvoir inspirer aux [illegible] whigs qui, par accident, seraient [illegible] velléité de porter leurs suffrages sur M. Barker. Cette manoeuvre est peut-être [illegible] mais nous doutons qu'elle ait grand succès [illegible] les paroles s'envolent, tandis que [illegible] restent; et il est impossible de [illegible] un seul acte [illegible] qui ne soit pas d'un "bel et bon locofoco."

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES NÉGOCIANTS.

[illegible] dans les bureaux [illegible] servi de texte à des conjectures [illegible] Une inspection attentive des lieux a [illegible] que ceux qui ont commis ces [illegible] ne pouvaient avoir [illegible] que contenait le coffre-fort [illegible] a déjà été retrouvé et que parmi les débris [illegible] il est possible que l'on retrouve le [illegible] En effet [illegible] C. M. [illegible] des diamans d'une grande valeur, [illegible] sur une chaise, sans même avoir été [illegible] S'il n'était resté d'autre trace de cette [illegible] que le déplacement des livres et objets [illegible] contenir le coffre-fort [illegible] savoir à quoi s'en tenir [illegible] l'état des affaires de la Compagnie. Le livre [illegible] caisse, le grand livre, le livre de balances, [illegible] papiers, déchirés [illegible] En effet, [illegible] désordre, ces négats? [illegible] que la Direction emploiera sans doute pour [illegible] procurer une copie complète de ses livres [illegible] le livre de caisse, le grand livre [illegible] de situation et balances [illegible] contenant, et constatant la gestion [illegible] de la Compagnie. Le journal était resté [illegible] Examen fait par la Direction [illegible] du capital des actionnaires, des primes [illegible] polices. Les opérations de la Compagnie [illegible] seront en aucune manière interrompues. Nous félicitons sincèrement M. Lamberton, le Président actuel, du résultat de cet examen, au [illegible] assistait la Direction tout entière.

L'IMPATIENCE publique s'appelle par [illegible] des nouvelles du Mexique; elle demande [illegible] celles d'Europe; et la malle régulière, ou [illegible] la malle irrégulière, s'obstine à les lui refuser. Que devient le Missouri? Que devient Hibernia? Le premier n'était point le 16 courant à New York; mais le second, [illegible] depuis ses traversées, est sans doute à Boston depuis assez de jours pour que les nouvelles qu'il apporte eussent pu nous être transmises, si la poste voulait ou savait faire son devoir.

Le fait est que l'on peut désirer de nouveaux arrivages, lorsque le dernier a laissé le sort de plusieurs pays dans une si émouvante incertitude. La crise des céréales en ANGLETERRE, déjà si effrayante, a-t-elle continué? ou bien s'est-elle arrêtée le 19 septembre à son paroxisme? Voilà ce qui intéresse avant tout la Nouvelle-Orléans, ainsi que les autres grandes places commerciales. Et ceux dont la vie est en dehors des spéculations commerciales et qui vivent surtout par cette sympathie universelle que la véritable démocratie inspire à tous les coeurs généreux, n'éprouvent-ils pas une véritable anxiété, en songeant à cette Italie où le successeur du Christ s'est posé en apôtre de la liberté et se montre prêt à en être, s'il le faut, le martyr? Deux questions pareilles, sans compter toutes les autres qui éveillent plus ou moins de curiosité, suffisent amplement à justifier les inquiétudes que provoque l'interruption si intempestive de nos communications avec le Nord. Espérons que cette interruption cessera bientôt, et même que nous pourrons demain offrir à nos lecteurs au moins l'esquisse des événements qui ont signalé en Europe la dernière quinzaine de septembre.

LA MALLE du Nord a manqué hier au-delà d'Augusta. Durant les dix derniers jours elle n'est pas une seule fois arrivée régulièrement. Nous sommes en ce moment en retard de trois [illegible]

LA TEMPÉRATURE s'est singulièrement refroidie depuis quatre jours, le vent du nord règne; et tout porte à croire que la fièvre jaune va disparaître complètement.

ALEXANDRIE.—Cette ville a été visitée, en [illegible] par la fièvre jaune; et l'apparition du fléau a jeté parmi les habitans une sorte de panique, qui a fait émigrer une [illegible] d'entre eux. Le froid heureusement vient de s'y faire sentir; dans ce moment sans doute il n'y a pas le moindre danger à y rentrer.

[illegible] — D'après une dépêche télégraphique, venue de Cincinnati à Louisville, les whigs ont emporté déjà onze comtés, deux autres sont douteux. Le Sénat suivant toute probabilité sera whig. Du reste rien de certain encore sur l'ensemble.

— Les eaux de l'Ohio ont éprouvé le 13 courant une crue considérable.

FRANCE ET ANGLETERRE — Il est, dit un publiciste, un résultat auquel arrive lord Palmerston, c'est de tenir l'Europe en éveil. On se demande chaque matin ce que fera cet inévitable ministre. Il y a eu des époques où l'Europe, avec plus ou moins de raison, reprochait à la France de déployer une activité plus bravante que féconde, aujourd'hui c'est lord Palmerston qui est en possession d'occuper l'Europe. On le représente comme tout-puissant sur les points les plus opposés; à Madrid, ou nous devons cependant que la juste susceptibilité du caractère espagnol accepte longtemps la [illegible] de l'influence anglaise; à Athènes où nous espérons que l'habile énergie de M. Coletti triomphera des difficultés de tout genre que lui suscite la diplomatie britannique. Quoiqu'il en soit, l'allure de la politique anglaise en Europe a quelque chose de dominateur, tandis que l'attitude de la France est surtout pacifique et réservée.

HAVANE.—La goëlette Brave [illegible] [illegible] Nous n'y trouvons qu'un seul paragraphe de [illegible] intérêt. Les pluies continuelles ont fait [illegible] tort au tabac; les jeunes plants ont [illegible]

[illegible] été [illegible] récemment détruits dans certains endroits [illegible] correspondant du Diario de la Marine [illegible] à près d'un million de piastres.

☞ Nous recevons la lettre suivante que nous publions avec plaisir et que nous recommandons à nos lecteurs, car elle renferme des suggestions pleines de sagesse et de raison qui méritent une approbation pleine et entière.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1847.

A MM. les Editeurs de l'Abeille.

Messieurs,

Au milieu des belles institutions dont notre pays a été doté par l'esprit d'une sage démocratie, de cette organisation sociale si habilement combinée, de ces lois si éminemment empreintes d'un caractère d'égalité, l'on voit çà et là quelques taches qui enlèvent au tableau cette harmonie d'ensemble qui seule satisfait l'esprit et le conduit au [illegible] A notre avis, c'est un devoir pour chaque citoyen de travailler, suivant ses lumières, à perfectionner le grand oeuvre de la liberté en signalant les vices d'organisation qui frappent son esprit et en appelant par une discussion grave et mesurée les réformes dont la nécessité se fait sentir.

Permettez donc, Messieurs, qu'un moment où [illegible] va procéder à la nomination de nouveaux fonctionnaires, j'appelle dans vos colonnes l'attention de mes concitoyens sur une [illegible] de police qui me paraît de la plus haute importance.

[illegible] le monde se plaint, et avec grande raison, suivant nous, de l'irrégularité de formes qui a présidé jusqu'à ce jour à la levée des corps. [illegible] jeter les yeux sur les papiers publics, pour voir avec quelle déplorable légèreté les [illegible] ont été faits de tout temps. [illegible] en cet égard une sorte de [illegible] qui [illegible] la nécessité des répressions de [illegible]

Les [illegible] mois dans le défaut [illegible] chargés de ces fonctions [illegible] leur incompétence sur une pareille matière.

Mais [illegible] qui ne sent la nécessité impérieuse de [illegible] d'une morgue où les morts [illegible] pendant un certain temps et soumis à l'examen de la foule. Leurs vêtements [illegible] serviraient à prouver leur identité ou même à constater leur mort devraient être soigneusement mis de côté et confiés à la garde d'un officier nommé à cet effet. Grâce à cette mesure [illegible] crimes seraient découverts et poursuivis [illegible] prévenus par la crainte [illegible]

[illegible] concevoir, Messieurs, qu'on ait été si longtemps privé d'une garantie si puissante dans un pays animé de l'esprit d'égalité, et par conséquent la protection devrait être égale pour tous? N'est-il pas temps enfin de répondre au [illegible] que chacun reconnaît sans chercher à y [illegible]

Et cela fait, Messieurs, il n'aura [illegible] terme que [illegible] de coroner serait rempli [illegible] homme compétent, par un homme qui [illegible] des sciences spéciales, et dont [illegible] sera d'un grand poids [illegible] de [illegible] réformes à faire, cet homme, vous le devinez, c'est un médecin.

Cette réforme a été [illegible] comprise en [illegible] en Angleterre où des médecins sont [illegible] En Angleterre elle était [illegible] contre comme ici à des hommes [illegible] à la médecine, mais on en a reconnu [illegible] d'y porter remède.

[illegible] Messieurs, que notre pays ne restera pas sur ce point en arrière des nations civilisées, et que la place de Coroner sera donnée [illegible] à l'homme qui par sa nature même [illegible] le plus propre à la remplir dignement. Alors les craintes signalées par haut [illegible] et chaque citoyen y trouvera une garantie de [illegible] privée comme [illegible]

Agréez, Messieurs,
L'assurance de ma considération.
UN ABONNÉ.

Chronique Locale.

[illegible] DISTRICT.—Cette Cour a [illegible] siège hier que peu d'instans, il n'y a rien fait que nous puissions enregistrer.

ABUS DE CONFIANCE.—M. James Donaldson a [illegible] porter plainte contre le nommé Olivier Canton, [illegible] l'Eveil, entre Houston et Quatier. Ce [illegible] est accusé d'avoir [illegible] de la femme du plaignant une somme de $600 et de s'être moqué [illegible] Canton a été arrêté en [illegible] a eu [illegible] de sa [illegible] comparution.

[illegible] Perez [illegible] d'ivresse complète [illegible] au dépôt du chemin de fer du Lac de Mexique, où il [illegible] au bureau du recorder Seuzeneau [illegible] soumis [illegible] dans la [illegible] de correction [illegible]

[illegible] Première Cour de District [illegible] les trois [illegible] à John Fitz [illegible] d'avoir [illegible] de M. J. G. Webber [illegible] compris Thomas Claffer, [illegible] George Henderson [illegible]

[illegible] John Norman [illegible] Commerce, lorsque William Hill [illegible] à l'aborder. Norman prit [illegible] nouveau venu [illegible] Loin de là, il s'emporta jusqu'à donner [illegible] meilleure Norman qui [illegible] Hill saisit une chaise et en porte plusieurs coups sur la tête de Norman qui tombe mort. Le meurtrier se sauve et la police n'a pu encore mettre la main sur lui.

NOUVELLE-GRENADE.—On lit dans un des derniers bulletins scientifiques de la Presse:

La république de la Nouvelle-Grenade donne en ce moment un exemple que l'on ne peut trop signaler à l'émulation des gouvernemens, de ceux-là surtout qui leur nouveauté et leur situation géographique placent en quelque sorte sur la limite des conquêtes que la science fait chaque jour sur la nature. M. de Mosquera, son président, a conçu la noble pensée d'établir à Santa-Fé de Bogota un centre scientifique constitué [illegible] successivement des jeunes savans d'un mérite longuement éprouvé en Europe, pour y constituer [illegible] faculté des sciences. Il [illegible] de pair qu'ils soient pourvus, à leur départ, de tous les appareils, de tous les moyens matériels qu'exigeront plus tard, soit leurs travaux personnels, soit la propagation de leurs connaissances acquises et de leur zèle.

Ce serait presque une énigme qu'une conception aussi grande née loin de notre Europe, et réalisée avec une aussi grande étendue de vues, si l'on ne connaissait les trois circonstances qui l'expliquent. M. de Mosquera est lui-même un savant distingué. Il a trouvé dans la nation qu'il dirige des traditions [illegible] qu'y ont laissées deux hommes dont le nom est inscrit dans le livre d'or de la science française: M. de Humboldt qui a parcouru la Nouvelle-Grenade dans ses immortels voyages, et M. [illegible] après avoir contribué, comme [illegible] y a dirigé pendant plusieurs années l'enseignement scientifique, en même temps que comme directeur d'un grand établissement [illegible] De tels souvenirs ne se perdent pas dans le coeur d'un peuple, et toujours, quand on les [illegible] Aussi ne nous étonnons-nous pas que M. de Mosquera ait rencontré, dans la nation dont il dirige les destinées, le consentement, l'unanimité des vues, les [illegible] toutes ses nobles pensées, tout à été tenté [illegible] décrétions. Ajoutons enfin que le zèle et ardeur de M. de Mosquera a été fidèlement représenté à Paris par M. le colonel Acosta, l'un des citoyens les plus éminents et les plus savans en même temps de la Nouvelle-Grenade. M. le colonel Acosta, qui s'est formé tout jeune dans une des meilleures publiques, est revenu s'établir à Paris depuis plusieurs années pour y faire exécuter la carte géologique de son pays. Ses connaissances scientifiques et ses habitudes l'ont mis en rapport avec tout ce qu'il y a ici de distingué dans la science. Personne ne pouvait mieux que lui faire un choix parmi les jeunes gens qui eussent été heureux d'aller transporter dans le Nouveau-Monde les traditions scientifiques de la France, et l'a prouvé en allant chercher M. Lewy, jeune savant maintenant quittait depuis deux ans [illegible] et qui vient de partir pour Santa-Fé, comme professeur de chimie et de métallurgie, à la nouvelle Faculté des sciences.

CHEMINS DE FER—On lit dans le Journal de la Haye.

"Nous annoncions, il y a quelques jours, que M. Stephenson avait trouvé le moyen d'arrêter un convoi sur un chemin de fer dans beaucoup moins de temps que cela ne se pratique aujourd'hui en rayant les six roues de la locomotive. Et nous apprenons qu'un ingénieux mécanicien d'Amsterdam, M. Magnein, a inventé, depuis quatre mois, un appareil complet de sûreté pour les chemins de fer. Un modèle de cet appareil, établi sur un dixième de grandeur naturelle, a été soumis par l'auteur au jugement d'un de nos premiers physiciens-ingénieurs, et même [illegible] président et membre de plusieurs sociétés savantes, qui, après un mûr examen, a certifié par écrit que cet appareil répondait en tout point au but proposé.

"Voici quelques détails sur cette nouvelle invention:

"Cet appareil, qui a pour but de prévenir les malheurs et les grandes catastrophes qui arrivent si souvent sur les chemins de fer, comme se trois parties [illegible] distinctes.

"La première sert à rendre impossible le déraillement des locomotives et des wagons, quelque soit l'accident ou l'obstacle qui puisse se présenter.

"Le second sert à arrêter un convoi lancé à la plus grande vitesse, et en moins de six secondes, sans secousses et sans perturbation. Nous ajouterons ici qu'en retirant la vapeur, on pourra [illegible] une résistance de 100,000 kilos., ou trois fois le poids total d'un convoi [illegible]

[illegible] convois et que deux convois, s'approchant seulement à 40 mètres de distance, pourront encore éviter le choc terrible d'une rencontre.

"Le troisième sert à rendre impossibles les [illegible] des essieux qu'on ne peut apercevoir qu'à l'arrivée ou à l'inspection des véhicules.

"Cet appareil ne fait éprouver aucun [illegible] et ne [illegible] de la voie, ni en entraver ou retarder le service; il serait [illegible] aucune réparation, et [illegible] peuvent monter au [illegible] par kilomètre.

"La construction des chemins de fer revient en moyenne à [illegible] ainsi, avec la seule augmentation [illegible] ces belles voies de communication deviendront aussi sûres qu'elles sont promptes et commodes."

CIVILISATION EN RUSSIE.—La Russie ne veut pas rester stationnaire; seulement elle prend le progrès à rebrousse-poil, surtout en ce qui touche l'humanité: ainsi, jusqu'à présent, les condamnés à l'exil en Sibérie étaient conduits dans des voitures ordinaires, à petites journées, et on les traitait assez bien. Le ministre de la justice a décidé que ces malheureux seraient transportés dans des voitures contenant chacune douze cellules, sur deux rangs séparés par un corridor, et que les prisonniers ne descendraient qu'une seule fois par jour pour prendre l'air pendant dix minutes.

Bien que les résultats aient été la mort de deux prisonniers sur dix, ce mode de transport a été définitivement adopté.—Bon petit gouvernement, va! que tu mérites bien l'affection de tes sujets!

LE MARÉCHAL OUDINOT, duc de Reggio, qui vient de mourir, est une des premières illustrations de l'Empire. Il avait commencé sa carrière militaire en 1787. Il était chef des volontaires en 1791, commandant du régiment de Picardie en 1792, général de brigade en l'an II; il prit Trèves en 1794 et en fut commandant; Gouverneur de blessures en 1795, on le nomma général de division en 1799. Il prit part aux batailles d'Ulm et de Zurich, Wertingen, Amstetten, Austerlitz et Iéna où il se couvrit de gloire. Il se rapporta en 1807 la victoire d'Ostrolenka, qui lui valut une dotation et le titre de comte de l'Empire. Gouverneur d'Erfurt en 1808, il battit les Autrichiens l'année suivante, et figure en première ligne à Wagram, c'est à la suite de cette bataille qu'il fut créé maréchal de France. En 1810, il alla prendre possession de la Hollande après l'abdication du prince Louis, et fit en 1812 l'expédition de Russie. Sa dernière campagne fut celle d'Espagne sous la Restauration. Il fut nommé gouverneur de Madrid après la prise de cette ville.

UN CHASSEUR D'HIRONDELLES.—Un fait sans exemple dans les annales de la chasse vient de s'observer, dit le Mouche, à Saint-Laurent-les-Mâcon. La chatte de M. Thorrins, marchand de bois, a pris, jeudi dernier, quinze hirondelles qu'elle a apportées à sa maîtresse. Vendredi, elle en a pris douze. Blottie entre les herbes dans la gaze établie entre le nouveau Quand-Sud et la place du Marché-au-Blé, elle guettait l'insouciante hirondelle qui rasait le sol et se trouvait saisie aussitôt qu'elle arrivait à la portée de ce perfide chasseur. L'hirondelle prise, la chatte la portait à la porte de sa maîtresse et retournait aussitôt prendre son poste, se mettre à l'affût et faire une nouvelle capture. En deux jours, vingt-sept oiseaux ont été victimes de l'adresse de ce chasseur félin. Nous demanderons si la loi sur la chasse a prévu un pareil cas, si les gendarmes autorisés à verbaliser contre un chasseur de cette espèce.

LE MATELOT A REÇU SA PAIE.—On sait avec quelle folle prodigalité le marin dépense, à terre, l'argent qu'il a gagné pendant un voyage de long cours. Voici le trait suivant, cité par les journaux de Londres, dépasse toutes les extravagances connues en ce genre.

Deux simples soldats de marine, qui venaient de recevoir leur paie au moment où l'on démâtait le steamer de guerre Pluto, à Woolwich, ont parié qu'ils avaleraient avec du pain, du fromage et des oignons, un certain nombre de billets de 5 livres sterling [125 fr.] qu'ils venaient de recevoir, et ils étaient déjà assez avancés dans cette singulière collation, lorsque leurs camarades les ont empêchés de continuer.

UN BON CLIENT.—M. *** ayant perdu sa femme, alla chez le médecin qui l'avait traitée pour régler ses comptes avec lui.

—Veuillez me dire, mon cher docteur, ce que je vous dois?

—Mais, mon cher monsieur, je n'entends pas vous taxer; vous me servirez les honoraires qu'il vous plaira, je me trouverai satisfait.

—Non, non, mon cher docteur, ce n'est pas parce que j'ai eu le malheur de perdre mon épouse que vous devez exagérer la délicatesse; je veux vous payer vos visites ce qu'elles valent: diable! vous vivez de votre état.

—Eh bien! puisque vous l'exigez absolument, je vous demanderai, vous ne trouverez pas une somme de 400 fr. trop forte pour trois mois de soins assidus donnés à votre respectable et chère défunte?

—Comment donc, 400 francs! mais mon cher docteur, vous êtes trop modeste; je sais mieux que vous ce qui vous est dû en toute justice, et vous me permettrez de vous porter pour 800 fr. sur la liste de mes créanciers.

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

JOSEPH BALSAMO.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

(Voir l'Abeille du 14 au 25 octobre.)

TROISIÈME PARTIE.

XIII.

Le petit Trianon.

Quand Louis XIV eut bâti Versailles, et qu'il eut reconnu les inconvénients de la grandeur, lorsqu'il vit ces immenses salons pleins de gardes, ces antichambres pleines de courtisans, ces corridors et ces entresols pleins de laquais, de pages et de commensaux, il se dit que Versailles était bien ce que Louis XIV avait voulu en faire, ce que Mansard, Le Brun et Lenotre en avaient fait, le séjour d'un Dieu, mais non pas l'habitation d'un homme.

Alors le grand roi, qui était un homme à ses moments perdus, se fit bâtir Trianon pour respirer et cacher un peu sa vie. Mais l'épée d'Achille, qui avait fatigué Achille, devait être d'un poids insupportable pour un successeur mirmidon.

Trianon, ce rapetissement de Versailles, parut encore trop pompeux à Louis XV, qui se fit bâtir par l'architecte Gabriel le petit Trianon, pavillon de soixante pieds carrés.

A gauche de ce bâtiment, on construisit un carré long sans caractère et sans ornements: ce fut la demeure des gens de service et des commensaux. On comptait là environ dix logements de maîtres, et la place de cinquante serviteurs. On peut voir encore ce bâtiment dans son intégrité. Il se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et de combles. Ce rez-de-chaussée est garanti par un fossé pavé qui le sépare des massifs; toutes les fenêtres en sont grillées comme celles du premier étage. Vues du côté de Trianon, ces fenêtres éclairent un long corridor pareil à celui d'un couvent.

Huit ou neuf portes, percées dans le corridor, conduisent aux logements, tous composés d'une antichambre avec deux cabinets, l'un à droite, l'autre à gauche, et d'une basse-chambre, voire même de deux, éclairées sur la cour intérieure de ce bâtiment.

Au-dessous de cet étage, les cuisines.

Dans les combles, des chambres de domestiques.

Voilà le petit Trianon.

Ajoutez-y une chapelle à vingt toises du château, dont nous ne ferons pas la description, parce que nous n'en avons aucun besoin, et que ce château ne peut loger qu'un ménage, ainsi qu'on le dirait aujourd'hui.

La topographie est donc celle-ci: un château voyant avec ses larges yeux sur le parc et sur les bois; soyant à gauche sur les communs, qui ne lui opposent que des fenêtres grillées; fenêtres de corridors ou de cuisines masquées par un épais treillis.

Du Grand-Trianon, demeure solennelle de Louis XV, on se rendait au petit par un jardin potager qui joignait les deux résidences, moyennant l'interposition d'un pont de bois.

Ce fut par ce jardin potager et fruitier qu'avait dessiné et planté la Quintinie, que Louis XV mena M. de Choiseul au Petit-Trianon, après la laborieuse séance que nous venons de raconter. Il voulait lui faire voir les améliorations introduites par lui dans le nouveau séjour du Dauphin et de la Dauphine.

M. de Choiseul admirait tout, commentait tout avec la sagacité d'un courtisan; il laissait le roi lui dire que le Petit-Trianon devenait de jour en jour plus beau, plus charmant à habiter; et le ministre ajoutait que c'était pour Sa Majesté la maison de famille.

—La Dauphine, dit-il, est encore un peu sauvage, comme toutes les Allemandes jeunes; elle parle bien le français, mais elle a peur d'un léger accent qui la trahit aux oreilles françaises. A Trianon, elle n'entendra que des amis, et ne parlera que lorsqu'elle le voudra.

—Il en résulte qu'elle parlera bien.

—J'ai déjà remarqué, dit M. de Choiseul, que son Altesse Royale est accomplie et n'a rien à faire pour se perfectionner.

Chemin faisant, les deux voyageurs trouvèrent M. le Dauphin arrêté sur une pelouse et qui prenait la hauteur du soleil.

M. de Choiseul s'inclina fort bas, et, comme le Dauphin ne lui parla pas, il ne parla pas non plus.

Le roi dit assez haut pour être entendu de son petit-fils:

—Louis est un savant, et il a bien tort de se casser la tête aux sciences, sa femme en souffrira.

—Non pas, répliqua une douce voix de femme sortie d'un buisson.

Et le roi vit accourir à lui la Dauphine, qui causait avec un homme farci de papiers, de compas et de crayons.

—Sire, dit la princesse, M. Mique, mon architecte.

—Ah! fit le roi, vous avez aussi cette maladie, madame?

—Sire, c'est une maladie de famille.

—Vous allez faire bâtir?

—Je vais faire meubler ce grand parc, dans lequel tout le monde s'ennuie.

—Oh! oh! ma fille, vous dites cela bien haut; le Dauphin pourrait vous entendre.

—C'est chose convenue entre nous, mon père, répliqua la princesse.

—De vous ennuyer?

—Non, mais de chercher à nous distraire.

—Votre Altesse Royale veut donc bâtir? dit M. de Choiseul.

—Je veux faire, monsieur le [illegible] de un jardin.

—Ah! ce pauvre Lenôtre, dit le roi [illegible] ce que l'on aimait alors [illegible] faire.

—Qu'aimez-vous, madame?

—La Nature.

—Ah! comme les philosophes.

—Ou comme les Anglais.

—Bon! dites cela devant Choiseul, vous allez avoir une déclaration de guerre. Il va vous lâcher les soixante-quatre vaisseaux et les quarante frégates de M. de Praslin, son cousin.

—Sire, dit la Dauphine, je ferai dessiner ici un jardin naturel par M. Robert, le plus habile homme du monde pour ces sortes de plans.

—Qu'appelez-vous jardins naturels? dit le roi. Je croyais que des arbres et des fleurs, voire même des fruits, comme ceux que j'ai cueillis en passant, étaient des choses naturelles.

—Sire, vous vous promènerez cent ans chez vous que vous verrez toujours des allées droites, ou des massifs taillés à l'angle de quarante-cinq degrés, comme dit M. le Dauphin, ou des pièces d'eau mariées à des gazons, lesquels sont mariés à des perspectives, ou à des quinconces, ou à des terrasses.

—Eh bien! c'est donc laid, cela?

—Ce n'est pas naturel.

—Que voilà une petite fille qui aime la nature, dit le roi avec un air plus jovial que joyeux. Voyons ce que vous ferez de mon Trianon?

—Des rivières, des cascades, des ponts, des grottes, des rochers, des bois, des ravins, des maisons, des montagnes, des prairies.

—Pour des poupées? dit le roi.

—Hélas, Sire, pour des rois, tels que nous serons, répliqua la princesse sans remarquer la rougeur qui couvrait les joues de son aïeul, et sans remarquer qu'elle se présageait à elle-même une lugubre vérité.

—Alors, vous bouleverserez; mais qu'édifierez-vous?

—Je conserve.

—Ah! c'est encore heureux que dans ces bois et dans ces rivières vous ne fassiez pas loger vos gens comme des Hurons, des Esquimaux et des Groenlandais. Ils auraient là une vie naturelle, et M. Rousseau les appellerait les enfants de la nature.... Faites cela, ma fille, et vous serez adorée des encyclopédistes.

—Sire, mes serviteurs auraient trop froid dans ces habitations là.

—Où les logez-vous donc, si vous détruisez tout? Ce ne sera pas dans le palais; à peine y a-t-il place pour vous deux.

—Sire, je garde les communs tels qu'ils sont.

Et la Dauphine indiqua les fenêtres de ce corridor que nous avons décrit.

—Qui est-ce que j'y vois? dit le roi en se mettant une main sur les yeux, en guise de garde-vue.

—Une femme, sire, dit M. de Choiseul.

—Une demoiselle que je prends chez moi, répliqua la dauphine.

—Mlle de Taverney, fit Choiseul avec sa vue perçante.

—Ah! dit le roi; tiens, vous avez ici les Taverney.

—Mlle de Taverney seulement, Sire.

—Charmante fille.—Vous en faites?

—Ma lectrice.

—Très bien, dit le roi sans quitter de l'oeil la fenêtre grillée par laquelle regardait fort innocemment et sans se douter qu'on l'observât, Mlle de Taverney, pâle encore de sa maladie.

—Comme elle est pâle, dit M. de Choiseul.

—Elle a failli être étouffée le 31 mai, monsieur le duc.

—Vrai? Pauvre fille! dit le roi.—Ce M. Bignon méritait sa disgrâce.

—Elle est rétablie, dit M. de Choiseul très vite.

—Dieu merci, monsieur le duc.

—Ah! fit le roi, elle se sauve.

—Elle aura reconnu Votre Majesté, et elle est timide.

—Vous l'avez depuis longtemps?

—Depuis hier, Sire; en m'installant, je l'ai fait venir.

—Triste habitation pour une jolie fille, dit Louis XV; ce diable de Gabriel était bien maladroit: il n'a pas pensé que les arbres, en grandissant, masqueraient ou blâmeraient des communes, et qu'on n'y verrait plus clair.

—Mais non, Sire, je vous jure que le logement est supportable.

—Cela n'est pas possible, dit Louis XV.

—Votre Majesté veut-elle s'en assurer? dit la Dauphine, jalouse de faire les honneurs de chez elle.

—Soit. Venez-vous, Choiseul?

—Sire, il est deux heures. J'ai un conseil de parlement à deux heures et demie. Le temps de retourner à Versailles.

—Eh bien! allez, duc, allez, et secouez-moi les robes noires. Dauphine, montrez-moi les petits logements, s'il vous plaît. Je raffole des petits intérieurs.

—Venez, monsieur Mique, dit la Dauphine à son architecte, vous aurez l'occasion de recevoir quelques avis de Sa Majesté, qui s'entend à bien à tout.

Le roi marcha le premier, la Dauphine le suivit.

Ils montèrent le petit perron qui conduit à la chapelle, laissant de côté le passage des cours.

La porte de la chapelle est à gauche, à droite l'escalier, droit et simple, qui mène au corridor des logements.

—Qui demeure ici? demanda Louis XV.

—Mais personne encore, Sire.

—Voilà une clé sur la porte du premier logement.

—Ah! c'est vrai, Mlle de Taverney se meuble aujourd'hui et emménage.

—Ici? fit le roi en désignant la porte.

—Oui, Sire.

—Et elle est chez elle? N'entrons pas alors.

—Sire, elle vient de descendre; je l'ai vue sous l'auvent de la petite cour des cuisines.

—Alors, montrez-moi son logement comme échantillon.

—A votre désir, répliqua la Dauphine.

Et elle introduisit le roi dans l'unique chambre, précédée d'une antichambre et de deux cabinets.

Quelques meubles déjà rangés, des livres, un clavecin, attirèrent l'attention du roi, et surtout un énorme bouquet des plus belles fleurs, que Mlle de Taverney avait déjà mis dans une potiche du Japon.

—Ah! dit le Roi, les belles fleurs! et vous voulez changer de jardin.... Qui diable fournit vos gens de fleurs pareilles?... Est-ce qu'on en garde encore pour vous?

—En effet, voilà un beau bouquet.

—Le jardinier soigne mademoiselle de Taverney.... Qui est jardinier ici?

—Je ne sais, Sire. Monsieur de Jussieu se charge de me les fournir.

Le Roi donna un coup-d'oeil curieux à tout le logement, regarda encore à l'extérieur, dans les cours, et se retira.

Sa Majesté traversa le parc, et revint au Grand-Trianon; ses équipages l'attendaient pour une chasse en carrosse après le dîner, de trois à six heures du soir.

Le Dauphin mesurait toujours le soleil.

(La suite à l'arrivée du prochain steamer.)

☞ MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer M. J. J. MORIN, comme candidat à la place de Représentant à la Chambre pour le 3ème District Représentatif de la Première Municipalité.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Brick Magoon, Bayard, pr la Havane.
Goëlette Tallahassee, Swan, pr St-Marks.
Elizabeth Caroline, Marr, pr Apalachicola.

ARRIVÉS.

Navire Venice, Salter, de Vera Cruz.
Barque Margaret Hugg, Litton, de Vera Cruz.
Paola, Wilson, de Vera Cruz.
Goëlette Brave, Riddle, de la Havane.
European, Brower, de Matagorda.
Victoria, Rountantree, de Matagorda.
Steamers Creole, Griffin, de Mobile.
Die Vernon, Smith, de St-Louis.
Chalmette, Williams, de St-Louis.
Bligh, Landry, de Bayou Sara.
Princess, Leathers, de Hard Times.
Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.
Bulletin, Church, de Memphis.
Eudora, Baler, de Princeton.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Missouri,	de France,	30 sept N. York	25 oct
Cambria,	d'Angleterre,	4 oct Boston	1er nov
Philadelphie,	de France,	10 oct N. York	9 nov
New York,	de France,	24 oct N. York	24 nov
Union,	de France,	10 nov N. York	9 dec

Vente par catalogue de marchandises sèches et une vente sans réserve de cotonnades françaises, et mouchoirs madras.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente par catalogue de marchandises sèches et sur la vente sans réserve de seize balles cotonnades françaises et six malles mouchoirs français, qui aura lieu aujourd'hui 26 octobre, à 10 heures, au magasin d'encan de F. H. Petitpain, No 8, rue du Canal.

Vente sans réserve.

$1,000 de récompense

SERONT donnés à quiconque pourra fournir des informations ou renseignements qui feront découvrir la personne ou les personnes qui se sont introduites dans les bureaux de la Compagnie d'Assurance des Négociants dans la nuit de samedi, 23 octobre, ont déchiré les livres et papiers, et commis divers dégâts.

Par ordre de la direction,
26 oct J. PEMBERTON, président.

Il a été trouvé dimanche, le 24 octobre courant, devant la Cathédrale, un petit trousseau de clefs. Le propriétaire peut le réclamer au bureau de l'Abeille, contre le prix de l'insertion.

UN jeune homme qui a été engagé pendant quelque temps dans les Indes Occidentales, dans une habitation, désirerait trouver emploi comme gérant sur une habitation de sucre. Le soussigné se rendra digne, par sa conduite et par l'économie, [illegible] de ses devoirs, de l'estime et de la confiance de ses patrons.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. J. S. W., au bureau du Vigilant, à Donaldsonville, (La.)
20 oct

BRODEQUINS—10,000 paires brodequins Russet de Jersey, au tannée de chèvre, à vendre par FROST & Co.,
[illegible] 19, Magasin.

SUCRE DE LA HAVANE—104 caisses sucre blanc, au débarquement de la goëlette Brave, à vendre par E. CANTIN,
26 oct 48, Gravier.

[illegible] de la goëlette [illegible] CAROLINE, [illegible] 35 ans, [illegible] taille de 5 pieds [illegible] Le propriétaire est requis de réclamer le [illegible]

[illegible]

LES soussignés qui ont besoin d'ouvriers, de [illegible] mécaniciens et de travailleurs allemands, [illegible]

25 Barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par N. DUDOUYT,
9 oct 13, rue Toulouse

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.

☞ Agence pour la vente en gros, No. 151, rue de Chartres, où devront être adressés, à J. Weigh, [illegible] pour le Sud et l'Ouest, tous les ordres de ceux qui tiennent à se procurer réellement le médicament de Winer.
26 oct—[illegible]

Remède contre la Fièvre jaune.

☞ L'USAGE de la Panacée Indienne de l'Ouest, prévient les attaques de cette maladie.
Ce remède sans égal est souverain
Contre les rhumes et les fièvres,
Do l'asthme, les affections du foie,
Do la diarrhée, les indigestions,
Do la constipation, les maux d'estomac,
Do les hémorroïdes et la dyspepsie.
On peut s'en convaincre en l'essayant; dans les cas où elle manquera d'opérer, on reprend les bouteilles et on rend l'argent.
En vente au No 59, rue Poydras, chez
[illegible] DOMETOOH.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépôt chez F. A. BERTRAND, Encoignure Royale et Bienville,

☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et sans vouloir énumérer toutes les maladies l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à les rejeter... Il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique.
19 oct

MARCHANDISES NOUVELLES.
GIQUEL & JAMRON.
No 6, rue de Chartres,

LES soussignés reçoivent en ce moment par les navires John Cadmus, du Havre, Radius et Union de New York, les articles suivants, qu'ils vendront à très bas prix.
Indiennes françaises, nouveautés.
Cols et pèlerines brodés pour dames.
do do pour enfants.
Mousseline blanche brodée riche.
Rideaux mousseline brodés.
Mouchoirs soie pour hommes et enfants.
Do batiste de 4/4 à 4/4.
Cols convenables pour deuil.
Châles cachemire broché.
Do crêpe de Chine riche.
Bombasat et alpaca noir.
Mousseline à mouss quatre brochée, unie et à carreaux.
Bandelettes en mousseline, brodées.
Franges et agréments assortis.
Ombrelles nouveautés riches.
Glands de toute couleurs pour lits et rideaux.
Damassés pour table 8/4, 10/4 et 12/4.
Indiennes à meubles assorties.
Echarpes cachemire nouveauté.
Foston et entre deux brodés.
Cravattes noires et couleurs fantaisie.
Ouvré à oeil de perdrix et toile de Flers.
Chemises flanelle, gaze et mérinos, pour hommes, dames et enfants.
Satin blanc et moire noir.
Indiennes petits dessins pour enfants.
Gants de peau 1re qualité.
Eventails nouveau genre.
Rubans nouveautés, galons, lacets &c.
Aiguilles, épingles, boutons nacre, cotonerie.
Châles pour domestiques, kersey.
Coton Lowell, mérinos, toile à drap, &c, &c, &c.
GIQUEL & JAMRON,
26oct 6, rue de Chartres

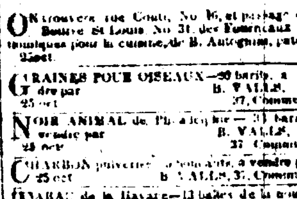

ON trouvera rue Conti, No 16, et passage de la Bourse St Louis No. 31, des Fourneaux Economiques pour la cuisine, de B. Antognini, patenté.
26oct.

GRAINES POUR OISEAUX—50 barils, à vendre par B. VALLS,
25 oct 37, Commune

NOIR ANIMAL de Philadelphie—31 barils, à vendre par B. VALLS,
25 oct 37, Commune

CHARBON pulvérisé [illegible] à vendre par B. VALLS, 37, Commune

TABAC de la Havane—13 balles de la nouvelle récolte, à vendre par B. VALLS,
25 oct 37, Commune

VIN DE XERES—90 barils, à vendre par
25 oct B. VALLS, 37, Commune

GUAVA—pâte et gelée en boites de 1, 2 et de 1 1/2 livre, à vendre par B. VALLS,
25 oct 37, Commune.

SUCRE de la Havane—150 caisses, à vendre par B. VALLS,
25 oct 37, Commune.

RIZ DE LA CAROLINE—91 boucauts, qualité supérieure, à vendre par
25 oct B. VALLS, 37, Commune

CIGARETTES de la marque La Esperanza, importées et à vendre par B. VALLS,
25 oct 37, Commune

CAFÉ DE LA HAVANE—4 sacs à vendre par
25 oct B. VALLS, 37, Commune

CIGARES de la Havane—1,500,000 des marques Sevillana, Conti, Gota de Agua, Oafialist, La Fe, [illegible] Norma, Dos Tamas et autres, à vendre par
25 oct B. VALLS, 37, Commune

AMANDES—[illegible] caisses douces et amères, à vendre par B. VALLS,
25 oct 37 Commune

O. TALAMON,
41, Rue de Chartres.

OFFRENT à vendre, en débarquement des navires Rubicon et Ancona, du Havre:
200 douz. vestes laine tricot,
300 do chemises couleur, (à vendre au dehors),
1,000 do madras ordinaires;
500 do do qualité supérieure;
2 caisses mousselines blanches brochées à fleurs;
1 do rubans fins pour chapeaux;
1 do do unis taffetas;
1 do gants pour vrai Jouvin, hommes et femmes;
1 do do de ordinaires do do;
1 do do do daim;
200 douz. bas laine pour nègres;
12 balles cotonnades fines, genre nouveau;
2 caisses bretelles soie et autres;
1 do parapluies soie, 3 grandeurs;
1 do éventails fins;
2 do capotes;
2 do galons à lampions;
1 do soie à coudre, noire et couleur;
1 do gants et cotaines fil;
1 do bourses coton;
1 do do soie. 25 oct

24 Caisses fusils ordinaires et fins, à vendre par O. TALAMON,
25 oct 44, rue Chartres.

40 Douzaines veaux vernis, à vendre par O. TALAMON,
25 oct 44, rue Chartres

CHAUX DE THOMASTON—En débarquement et à vendre par JOHN HAYMAN & Co.,
25oct 11, Magasin Rouge, 3e Municipalité

CIMENT ROMAIN; do Hydraulique; Plâtre de Paris; Bourré de plâtrier; Poussière de marbre; Tuiles à feu; Briques à feu anglaises et de Pensacole. A vendre à la convenance des acheteurs, par JOHN HAYMAN & Co,
25 oct No. 11, Magasins rouges, 3e Munic.

DETENU à la geôle de la paroisse St-Charles le nègre HENRY, se disant appartenir à M. James Johnson, des Attakapas, il est âgé d'environ 23 ans et ne parle qu'anglais; taille 5 pieds 9 pouces.
Aussi le nègre WILSON, se disant appartenir à M. Edmond Pitstall de St-Jacques; le dit esclave mesure 5 pieds 7 pouces et demi, ayant lors de son arrestation un pantalon de kersey et une chemise en flanelle jaune.
Les propriétaires des susdits esclaves sont priés de les réclamer conformément à la loi.
Paroisse St Charles, 19 octobre 1847.
25oct—3fm-1m N. ST-MARTIN, Shérif.

LES soussignés ayant été nommés par son Excellence le Gouverneur, Inspecteurs et Jaugeurs pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, ont formé une société et se recommandent à leurs amis et au public en général. Les ordres qui seront laissés chez Curtis & Buddendorf, No 7, rue de la Nouvelle-Levée, et 14, rue Tchoupitoulas, ou bien au "Old Constitution", No 30, Front-Levée seront reçus avec reconnaissance et remplis ponctuellement.
W. C. LYND,
7 oct—1m D. S. OSBOURN.

AVIS est par le présent donné aux créanciers de Mary-Anna Gunther, décédée, ainsi qu'à ceux de G. Metting, de présenter leurs titres dûment attestés, à M. Mecking, No 166, encoignure Tremé et Bienville, dans les dix jours de la première publication du présent avis; comme aussi les personnes qui doivent de régler avec lui.
[illegible] G. METTING.

CERISE à l'eau-de-vie—100 caisses en débarquement, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
19 oct 17 et 19, St Louis.

SUCRE.—39 caisses sucre blanc en débarquement du brick Adeque Gray, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
5 oct 46, Vieille Levée.

FOIN.—300 balles foin de [illegible] en débarquement et à vendre par J. W. STANTON & Co,
19 oct coin Magasins et Lafayette

Draps français.

LES soussignés agents de la manufacture des draps de Marius Faret, à Sedan, offrent à vendre à bas prix:
3 balles draps noirs assortis, comme suit:
Drap noir ordinaire, drap noir fin.
Do do extra fin.
Casimir noir; 1re qualité.
Satin noir do do
3 pièces drap écarlate.
5oct LOISON & SILVESTRE, 26, Chartres.

AUX HABITANTS ET RAFFINEURS DE SUCRE.

LE soussigné vient de recevoir quatre cents barils de NOIR ANIMAL granulé, des différentes finesses de grains nécessaires aux sucriers et raffineurs. L'expérience a prouvé que ce noir ne le cède en rien à la qualité de tout autre qui se manufacture aux Etats-Unis, et on le vend avec cette garantie.
AUSSI—Un grand supplément de Cirage à l'huile, et d'Encre à écrire, bleue et noire. Ces articles sont en vente aux prix de manufacture.
W. E. THOMPSON,
19 déc—1an 38, rue Gravier

ATTENTION.

B. ANTOGNINI, fabricant de billards et de fourneaux économiques, 16, rue Conti, entre les rues de Chartres et le passage de la Bourse St-Louis, a l'honneur de prévenir ses amis, ses pratiques et les personnes qui voudraient l'employer dans la pratique de sa profession, qu'il a en sa possession les meilleurs ouvriers qui ont travaillé en ville, indépendamment un ouvrier en chef, un premier mécanicien de Paris. [illegible] [illegible] prix excessivement modérés.
[illegible] B. ANTOGNINI.

HOTEL D'ORLEANS,
Rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse.
Mme ANNE GROS a l'honneur de prévenir le public qu'elle ouvrira lundi prochain, 25 octobre, ce bel établissement, qui vient d'être complètement réparé et embelli, et que l'on y recevra comme par le passé, des pensionnaires au jour et au mois, qui seront des mieux servis. Le prix est de une piastre et demie pour la chambre et la pension par jour; et celui les autres chambres, une piastre vingt cinq et une piastre.
La pension au mois $20 ou $5 par semaine.
23 oct—1m

ON désire trouver une petite maison à deux étages, ou une maison double et basse, située dans la première ou la seconde Municipalité, et guères plus loin que la rue des Remparts. Le propriétaire d'une pareille maison trouvera un locataire permanent en s'adressant par lettre à la boîte F No 21 de la poste.
23oct—3

EN débarquement du navire DELPHOS, de Bordeaux:
30 quarts pipe eau de vie de La Rochelle,
90 do do do J. J. Dupuy & Co.
à vendre par J. & J. TARDOS,
23 oct 15, Conti.

EN débarquement du navire CAMEO, de Bordeaux:
10 quarts pipe eau de vie J. J. Dupuy.
10 do do do Hagbury Cognac,
93 caisses vin Haut Talence 1842.
à vendre par J. & J. TARDOS,
15, Conti.

COUVERTURES FRANÇAISES—11 balles couvertures françaises, actuellement en débarquement du navire français Emma, de Marseille, à vendre par AMBROISE LANFEAR & Co.
23 oct

HUILE D'OLIVE, etc—100 paniers huile superfine et 80 paniers bouteilles vides, actuellement en chargement du navire français Emma, de Marseille, à vendre par
23 oct AMBROISE LANFEAR & Co.

A VENDRE en débarquement du navire Delphos, de Bordeaux:
215 caisses vin rouge St-Julien Médoc.
50 demi barriques Haut-Barsac.
100 caisses cerises à l'eau de vie.
Aussi en magasin: 50 barriques St-Julien Médoc, 40 barriques Montferrand, 90 do Margaux, 100 caisses Pauillac, 300 milliers bouchons, prunes en eau de vie, cerises, à vendre par V. MAIGNAN,
23 oct 87 rue St-Louis

CHANGE sur la Havane, à vendre par LABORDE & ROQUES,
23 oct 31, rue de la Commune.

AUX LAITIERS—300 barils de pain de sucre, à vendre à bas prix pour en terminer, au No. 60, Vieille Levée, encoignure St Louis. 23 oct

Chapeaux en toile cirée et Northwestern.

Actuellement en débarquement du navire Rubicon et en magasin un assortiment frais de cet chapeaux, ainsi qu'un assortiment de chapeaux, casquettes, bottes et souliers pour hommes, femmes et enfants. FROST & CO, 19 Magasins.
22oct

A VENDRE en débarquement du navire Emma, de Marseille, 100 caisses eau de fleur d'oranger, par DUBUCH F.,
22 oct 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

A VENDRE en débarquement du Cameo de Bordeaux:
52 barriques vin Montferrand,
160 caisses vin au dessus de l'ordinaire,
100 do cerises à l'eau de vie,
25 do abricots do do,
25 do prunes do do,
200 milliers bouchons; et de,
40 milliers bouchons fins [illegible] par DUBUCH F.,
21 oct 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

SARDINES à l'huile, en débarquement du navire Ancona:
200 boîtes sardines de la maison A. Gillet et Co.
200 demi boîtes do do
150 quarts do do do
A vendre par B. TALAMON,
22oct 102, Royale.

FRUITS à l'Eau-de-vie, Vins—50 caisses cerises à l'eau-de-vie,
20 caisses poires, prunes et abricots au pulpe de litre et de demi litre,
20 barriques vin rouge St Estèphe Médoc,
25 barils vin blanc Haut Sauterne,
103 caisses vin rouge St Estèphe Médoc, en débarquement du brick Cameo, de Bordeaux, à vendre par B. TALAMON,
22oct 102, Royale.

CAFE—100 sacs café Java vieux, du gouvernement, en débarquement du navire Union, de New-York, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
22 oct 25, Vieille Levée.

A VENDRE—Deux bouilloires à vapeur, neuves, ayant 30 pieds de long sur 30 pouces de diamètre. S'adresser à P. J. FAVY & Co,
23 oct 13, rue Conti.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Delphos, venant de Bordeaux:
200 barriques vin rouge,
100 demi-barriques vin blanc,
100 caisses vin rouge,
100 do absynthe Suisse de Pernod Brunelon et Cie. C. M. LUCAS,
23oct 32, Bienville.

LE soussigné offre à vendre en débarquement du brick Cameo, capt. Tibbetts, venant de Bordeaux:
300 caisses de 12 bouteilles Haut Brion, St Estèphe Médoc, St-Julien Médoc, Chateau Margaux, Chateau Léoville, Chateau Lafitte et Haut Barsac
[illegible] barils vinaigre de vin blanc
15 caisses de 12 paniers différentes dimensions prunes sèches, 60 de 12 et 24 boîtes, [illegible] prunes sèches. NUMA LACOSTE,
22oct 103, Royale.

Avis aux Chasseurs!

EN LOTERIE, au magasin de C. EBRARD, à l'encoignure des rues St Charles et de la Commune.

SIX FUSILS DE CHASSE.

De qualité supérieure, vendus au prix coûtant.
21oct—1m

A VENDRE—1o UN TERRAIN, encoignure Toulouse et Marais, 25 pieds 6 pouces face à la rue Toulouse, sur 107 pieds de profondeur.
2o UN TERRAIN contigu au précédent, 25 pieds 6 pouces face à la rue Toulouse, sur 107 pieds de profondeur.
Ces deux terrains sont remblayés ainsi qu'une partie de la banquette.
S'adresser à A. BOURGEOIS BLESINE, allée de la Bourse St Louis, No 10, entre Conti et St Louis
21oct

Drogues et médicamens, reçus par le Rubicon du Havre:
Valérianate de zinc, valérianate de quinine, oxide de fer en flacons d'une once, sulfate de morphine, acétate de morphine, phosphate d'ammoniaque, pastilles à cautère, papier à cautère Rodriguez et verts, emplâtres Corse et Raspail, capsules de Raquin au poivre cubèbe, [illegible] No 1, poudre de cloporte, baume du Pérou, [illegible] conserve de rose et de pétales de rose, [illegible] sucre, acide sulfurique concentré pur, acide nitrique concentré pur, acide muriatique concentré pur, acide sulfurique pur, cornues en verres de toutes grandeurs, éprouvettes, [illegible] capsules porcelaine de toutes [illegible] extraits aqueux de cascarille, extrait aqueux de valériane, extrait aqueux de [illegible] extrait alcoolique de digitale, extrait aqueux de jusquiame, extrait alcoolique de colchique, limaille de fer porphyrisée.
A vendre par P. CUSACHS,
21 oct Encoignure Conde et St-Philippe.

HUILE! HUILE!

EN débarquement du navire Emma, capt. Delmas, de Marseille:
650 paniers huile olive, bouteilles 24 onces;
10 caisses de 30 boîtes cristaux, cristallines, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
19oct 27, rue St Louis

FARINE—730 barils farine superfine de l'Illinois à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
16sept 93, Magasins.

CAFE—200 sacs Rio, fin vert.
200 do Java, vieux.
300 do Havane supérieur, à vendre par J. W. STANTON & Co,
13oct Encoignure Magasins & Lafayette

CHARRONAGE—10 paires roues de charrettes à [illegible] dimensions assorties; 20 brouettes à terre; un wagon à cheval, complet en débarquement du navire Robert Burton, à vendre par EMERSON, TOURNÉ & Co,
17 juil No 30, rue Tchoupitoulas

CHAPEAUX! CHAPEAUX!

ACTUELLEMENT en débarquement du navire Farsi, et en magasin, un grand assortiment de CHAPEAUX ET CASQUETTES, parmi lesquels il s'en trouve de Nutria Beaver, noirs, pour hommes; d'unis, en poils communs, et en angola, castimir, et autres idem pour hommes, à grands et petits rebords; en soie, castimir, à poils, de la dernière mode et autres.
Chapeaux à la Ashland, à la Rusé Viets et Tampico, pour hommes et enfants.
CASQUETTES pour hommes et enfants, à la Lincoln Lawn, en drap et dévoré; à la Buena Vista, en poile; casquettes de guerre des militaires et à la Monterey, en soie; à forme ronde et pour marins, en drap; à la Californie, à la Rough and Ready, et quantité d'autres genres, à vendre à bas prix par
5 oct FROST & Co, 19, Magasins.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de la Laura, venant de Bordeaux:
100 barriques vin rouge, 100 caisses do,
170 demi-barriques et barriques vin blanc,
[illegible] quarts de pipe cognac Castillon.
G. M. LUCAS
21 juil—1m 32, Bienville

HUILE DE CACHALOT.—3000 gallons huile épurée et blanche, à vendre par J. W. STANTON & Co,
13oct Encoignure Magasins & Lafayette.

VINS DU RHIN—43 caisses Marcobrunner, 1834.
20 caisses Johannisberger, 1834.
12 do Liebfrauenmilch, 1834.
12 do Hock [illegible], à vendre par HEPBURN & TURPIN,
13oct—6f 31, Vieille Levée.

PRUNES à l'Eau-de-vie—25 caisses de 12 pots bien chacune, prunes à l'eau-de-vie, pour clore un compte, à vendre à bas prix par HEPBURN & TURPIN,
16oct—6f 31, Vieille Levée

CIGARES HAVANE—10,000 cigares, qualités assorties, en débarquement du brick Bra, à vendre par J. M. CABALLERO,
16 oct 30, Vieille Levée

CIGARES PRINCIPE—Véritables marques de "Steamboat", à vendre par J. M. CABALLERO,
3 sept 30, Vieille Levée

CIGARETTES—Véritables, de la Havane, à vendre en Magasin, par J. M. CABALLERO,
3 sept 30, Vieille Levée

GOMME COPAL.—En magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
23août 30, Vieille Levée.

FARINE—250 barils, St-Louis, à vendre par W. H. GIBBONS,

Changement de domicile.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses habitués, ainsi qu'aux amateurs de la chasse, qu'il a transporté son magasin d'armes de la rue Toulouse à la rue [illegible] No 169.
28sept—6m A. SOUBIE.

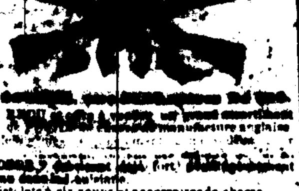

[illegible]

A [illegible] un grand assortiment [illegible] manufacture anglaise [illegible]

[illegible] Fusils à deux coups et accessoires de chasse.
28sept—6m

EN débarquement de la barque [illegible] venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
12 paniers de guignolet,
12 caisses liqueurs assorties,
20 " Madère à l'huile.
50 " Sardines do.
21 " Pâtés fois.
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
15 juil 69, rue de la Douane

Magasin de nouveautés.

DRAPS et casimirs français, anglais et américains dans de couleurs, bleu, brun, gris et noir.
Satinets, bleu, brun, noir, gris, etc.
Velours unis et cachemire pour gilets, nouveautés.
Serges de soie, de laine, et alpacas.
Chemises de flanelle en mérinos, en mousseline, en coton.
Indiennes anglaises; cachemire d'Ecosse, nouveauté.
Mousseline de laine; bombasins.
Mousseline de laine unie; alpacas do.
Parapluies de soie; do coton.
Schalls de crêpe brodé, très riches.
Schalls de [illegible] cravates, etc., à vendre par
Dentelles, [illegible] H G DUVIVIER,
21 oct No. 12 rue du Canal, au premier

EN débarquement du navire Delphos, de Bordeaux:
24 caisses huile d'olive superfine.
1000 do vin rouge St Julien Médoc 1842, avec capsules et étiquettes.
37 barils vin fins—24 barils Haut-Sauterne,
1000 demi-barils sardines, Comte & Martin,
1000 quarts do do 100 barils [illegible]
250 [illegible] do do petit,
5 demi pipes cognac, fine prune,
5 quarts do do
5 demi-pipes Castillon & Cie.,
10 do fine prune, J. J. Dupuy.
10 quarts do do do
15 demi do bien prune, Ch. Godard & Cie.,
15 quarts do do do
à vendre par E. ROCHEREAU & Co.,
21oct 17 & 19, St-Louis

EN débarquement du navire Cameo, de Bordeaux:
712 caisses vin de Bordeaux St Julien Médoc 1842, 1845, et Chateau Margaux 1832, avec capsules et étiquettes—24 barils Haut Sauterne,
16 barils St-Julien—27 do vins fins de Bordeaux,
6 demi-pipes fine prune, Ch. Godard & Cie,
6 quartants do do do
[illegible] E. ROCHEREAU & Co.
21oct 17 et 19, St-Louis

EN débarquement du [illegible] navire [illegible]
100 [illegible] différentes marques d'une qualité supérieure, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.,
21 oct 17 et 19, rue St-Louis

EN débarquement du navire Cameo, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
30 barriques vin vieux Château-Margaux
40 do do ordinaire Montferrand.
250 caisses vin do St Estèphe.
FELBOS,
21oct Encoig. Royale et Dumaine.

CHAPEAUX DE SOIE.
4 douzaines chapeaux de soie pour homme, dernière mode, en débarquement du navire Ancona, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
21oct 21, rue Magazine

ENTREPÔT au draw-back:—10 caisses liqueurs bleu et blanc:
10 caisses liqueur rouge et blanc, convenable pour le Mexique, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
21 oct 21, rue Magazine

Couvertures de M. Gommer.

3 balles couvertures extra-fines, 45 points:
2 do do do do 40 do,
2 do do fine, 9 do.
3 do do do 7 do.
1 do do do do 6 do; à vendre à très bas prix pour clore une facture par H. DE GOER & RIFFLARD,
21 oct 21, rue Magazine.

FOULARDS—1 caisse foulards, tous de l'Inde, 1re qualité;
1 caisse foulards pour enfants; 1re qualité, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
21 oct 21, rue Magazine

50 Barriques vin de Marseille, marque de F. Daumas, à vendre pour clore un compte par H. DE GOER & RIFFLARD,
21 oct 21, Magazine

CERISES DE PARIS—50 caisses cerises à l'eau de vie, de Gobert, et pour clore une consignation, par H. DE GOER & RIFFLARD,
21 oct 21, Magazine

Moutarde de Moutiers, de Cologne et Française.

LES soussignés viennent de recevoir par les dernières arrivages un supplément de petites dimensions, qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés, ainsi que toutes les grandeurs voisines: de 38 à 54 pouces de diamètre.
H. DE GOER & RIFFLARD.
21, rue Magazine

A VENDRE en débarquement du Cameo, venant de Bordeaux:
210 barriques vin rouge,
150 barils vin blanc Haut Sauterne,
150 caisses cerises, nouvelle récolte,
100 do fruits à l'eau-de-vie, nouvelle récolte,
40 milliers bouchons supérieurs.
FOUGET FILS.
21 oct 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

NAVIRE français, Emma, de Marseille:
200 barriques vin rouge,
100 quarts do do do,
50 quarts Madère,
25 do Porto
200 paniers huile douce, de 24 onces,
200 paniers bouteilles vides, à vendre par F. LONGIS,
21 oct 116, rue Royale

NAVIRE Delphos, de Bordeaux:
200 c. soupe vin St-Julien, à long échéance, à vendre par F. LONGIS,
21 oct 116, rue Royale.

VINS DE CATALOGNE—150 barriques vin de Catalogne, qualité supérieure, en débarquement du brick Leon Victoria, ayant droit au drawback, à vendre par F. CUSACHS,
21oct Encoignure Conde et St-Philippe

BOUCHONS—20 balles 15,000 chaque, bouchons qualité courante do.
20 balles de 10,000 chaque, bouchons superfins, en débarquement, à vendre par F. CUSACHS,
21 oct Encoignure Conde et St-Philippe.

EN débarquement du navire Cameo, venant de Bordeaux:
200 caisses vin rouge Margaux,
40 do prunes et abricots au jus,
10 do de 50 demi-boîtes sardines,
10 do de 50 quarts boîtes do.
50 do cerises à l'eau de vie, nouveau fruit, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
21 oct 34, Vieille Levée.

HAUT BRION—30 caisses vin Haut Brion Cardinal, en débarquement du navire Cameo, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
21 oct 34, Vieille Levée

CAFE DE JAVA.—70 sacs café Java, en magasin et à vendre par NORCROSS & FORDICK,
21 oct 60, Magasins

CAFE RIO.—1,000 sacs café Rio, en magasin et à vendre par NORCROSS & FORDICK,
21 oct 60, Magasins.

MAQUEREAUX.—100 barils No 3, grands maquereaux, en magasin et à vendre par NORCROSS & FORDICK,
21 oct 60, Magasins

SUCRE RAFFINE.—200 paquets sucre en pains et raffiné, en magasin et à vendre par NORCROSS & FORDICK,
21 oct 60, Magasins.

SUCRE HAVANE en pain—60 boîtes sucre raffiné de la Havane en pain, à vendre par NORCROSS & FORDICK,
21 oct 60, Magasins

POIVRE.—300 sacs poivre en magasin et à vendre par NORCROSS & FORDICK,
21 oct 60, Magasins.

DENIMS—100 balles en magasin et à vendre par NORCROSS & FORDICK,
21 oct 60, Magasins.

TOILES BLANCHIES—10 balles en magasin et à vendre par NORCROSS & FORDICK,
21 oct 60, Magasins.

CABLE—1,300 mains, de cable [illegible] à vendre par NORCROSS & FORDICK,
21 oct 60, Magasins.

THÉS.—Thé impérial, poudre, [illegible] en demi-caisses, [illegible] en magasin et à vendre par NORCROSS & FORDICK,
21 oct 60, Magasins.

CHANDELLES.—100 boîtes chandelles en magasin et à vendre par NORCROSS & FORDICK,
21 oct 60, Magasins.

SUCRE HAVANE.—153 caisses en débarquement du brick Salvadora, à vendre par E. CANTIN,
16sept 48, Gravier.

EAU de fleurs d'oranger—60 caisses eau de fleurs d'oranger triple, à vendre par AUG. ZERLANG, 99, St-Louis.
3oct

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES,
LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT,
148, rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages du Havre:
Thiers—Histoire du Consulat, tome 7me relié.
do do do [illegible] broché.
Lamartine—Les Girondins, 6me volume, pour les souscripteurs.
E. Cuvier—Manuel de dissection, 1 vol.
Civiale—Traité du Lithotritie, 1 vol.
A. Rapou—Doctrine homoeopathique, 2 vol.
Malgaigne—Traité des fractures et luxations.
Les francs—[illegible]
Bouchut—[illegible]
Vidal—Pathologie.
Fleming et Tibbins—Dictionnaire royal.
Divers—Patria.
Pinard—Le Bureau.
Divers—Histoire de la Bastille.
Dumas—Le Comte de Monte-Christo, illustré.
Barettel—Histoire de France.
Divers—Revue [illegible]
Douzet—[illegible]
Pothier—[illegible]
Toullier—[illegible]
Mackeldey—[illegible]
Rouquet et [illegible] Angleterre.
Grandville—Les Fleurs Animées.
Raspail—Manuel annuaire, nouvelle édition, (Paris), [illegible]
Art de lier [illegible]
Art d'[illegible]
Académie des Jeux.
Catherine, cuisinière bourgeoise.
Lenormand—Grand Jeu de Société.
do do de la fortune.

Ouvrages par abonnement:
Thiers—Histoire du Consulat et Empire, 7e vol.
do Atlas, pour le Consulat, 4e livraison.
Lamartine—Histoire des Girondins, 6e vol.
Thiers—Gravures pour le Consulat, 6e livraison.
Zchokke, Feuilletons, 4e livraison.
Revue [illegible] do.
Journal des [illegible] do.
Illustration, No. [illegible]
Journal des demoiselles.
France musicale.
L'ange, [illegible]
Conseils et [illegible]
Journal des [illegible]
Modes [illegible]
[illegible]

EN débarquement de la barque Delphos, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
2000 demi quarts de boîtes sardines à l'huile.
24 caisses fromages au jus.
300 boîtes et demi-boîtes pâtés pure.
CH. DUFOUR,
21oct 31, Conti.

EN débarquement de la barque Delphos, de Bordeaux:
10 pipes cognac—100 caisses cerises nouvelles,
100 caisses de [illegible] assortis, 15 do au jus.
15 do [illegible] 60 do guignolet.
1000 do St-Julien-Médoc, capsulé.
5 do Sardines en demi-boîtes.
60 barriques Montferrand,—20 do Haut Sauterne,
4 futailles lignes de pêche, et—100 douz. chemises, indiennes de Mulhouse, à vendre par
D. LAHATA,
20oct 9 et 10, Jefferson.

A VENDRE en débarquement du navire Delphos, capitaine Harris, venant de Bordeaux:
150 paniers de 20 bouteilles liqueurs, demi-litres assortis, prunes et abricots à l'eau de vie,
50 caisses de 12 bouteilles cerises à l'eau-de-vie,
200 caisses de 12 bouteilles vin de Bordeaux,
20 paniers de 100 bouteilles vin de Bordeaux avec des cachets,
1,200 boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes sardines à l'huile,
40 milliers bouchons à bouteilles et demi bouteilles,
5 do [illegible]
1 caisse truffes au naturel en carafes,
1 do royans à l'huile.
NUMA LACOSTE,
20 oct 103, rue Royale.

EN débarquement de la barque Delphos, de Bordeaux:
130 caisses cerises à l'eau de vie, de la maison,
100 paniers bouteilles, 30 barils vin blanc,
200 demi boîtes sardines, 300 quarts do.
A vendre par DABAN, QUEYROUZE & Co
20oct 13 et 15, rue St-Louis

CORNICHONS—Capres, câpres, anchois, etc., en débarquement du navire Emma, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
20 oct 34 Vieille Levée

FRUITS AU JUS—30 caisses prunes et abricots nouvelle récolte, en débarquement de la barque Delphos, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
20 oct 34 Vieille Levée

VIN DE BORDEAUX—300 caisses margaux, avec étiquettes et capsules, en débarquement du navire Delphos, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
20 oct 34 Vieille Levée

CERISES A L'EAU DE VIE—200 caisses, nouvelle récolte, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
20 oct 34, Vieille Levée

CIGARES HAVANE—30,000 Regalia reçus par le Tal, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
20 oct 34, Vieille Levée

SARDINES—10 caisses, 50 demi boîtes sardines à l'huile, en débarquement du Delphos, Bordeaux, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
20 oct 34, Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses blanc, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
20 oct 34, Vieille Levée

MUSCAT—100 caisses bon muscat, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
20 oct 34 Vieille Levée

MAGASINAGE.

LES soussignés offrent au public des magasins d'entrepôt, tous à l'épreuve du feu, situés dans la 2e Municipalité, à très peu de distance des quais et des chargeurs pour les bateaux à vapeur et les chargements.
Magasin de l'Ouest.—Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre-Dame.
Magasin de l'Ouest.—Coin Julia et Poucher.
Magasins Tchoupitoulas, coin Commerce, coin Notre-Dame.
Magasin du [illegible]—Nouvelle-Levée, entre [illegible] et Bienville.
Magasin du [illegible]—Rue [illegible] entre [illegible]
[illegible] Notre Dame, [illegible]
[illegible] Magasins.
Une [illegible] toujours prête à recevoir le marchandises de l'Ouest, à bas prix [illegible] d'excellents ouvriers sont constamment employés [illegible] à faciliter l'entrée et la sortie. On garantit la régularité et la promptitude.
EMERSON, TOURNÉ & Co.,
11oct 133, Tchoupitoulas

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Emma, de Marseille:
20 caisses absinthe Suisse, Pernod, Brunelon & Co.
100 do cornichons à l'eau de vie.
100 do cornichons, olives, câpres, variantes.
10 do anchois au vinaigre.
10 do do à l'huile.
5 do thon mariné.
30 barriques vin rouge Bergerac.
25 quarts de Madère.
20 caisses vin de Muscat.
130 paniers de 100 bouteilles vides de 22 onces.
N DUDOUYT, 13 rue Toulouse
16 oct entre Chartres et Levée

AVIS.

UNE personne d'un âge mûr, parfaitement acclimatée, ayant une connaissance pratique des affaires commerciales et écrivant avec une égale facilité le français et l'anglais, désirerait trouver de l'emploi. Elle se chargerait indifféremment des livres ou de la correspondance.
S'adresser par lettre à la poste, à l'adresse de A. B. 14 oct—30

A VENDRE.

UN fond de Cabaret et de Grocerie, situé sur l'habitation de M. Adolphe Ducros, attenant à l'habitation Lacoste, à huit milles de la ville.
Le vendeur s'arrangera à des conditions très raisonnables. Il y a attenant au Cabaret, une vaste Cour, une Écurie et un Jardin.
[illegible] M. Bernard. 16oct—2f

SUCRE—Blanc, jaune et brun, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO,
16oct 30, Vieille Levée.

CAFE HAVANE—En magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
16oct 30, Vieille Levée.

CIGARES HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
16sept 30, Vieille Levée.

FROMAGES—30 caisses, fromages en boules de Gruyère et de [illegible] à vendre par J. FOURCHIER & Co,
16 oct 34 Vieille Levée

FRUITS A L'EAU DE VIE—40 caisses fruits à l'eau-de-vie et d'une pinte, chaque douzaine, composés de 4 prunes, 4 abricots, 2 poires et 1 pêche, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
19 oct 34, Vieille Levée

COGNAC—Ayant droit au draw-back
20 barriques cognac, fine prune, Bouquet fils.
20 do do 2me do do.
A vendre par J. F. BERCIER & Co,
16 oct 34, Vieille Levée

CHANDELLES DE L'ETOILE—45 caisses des six, courtes, par le vapeur Albatross, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
19 oct 34, Vieille Levée

$50 DE RECOMPENSE.

PARTIE [illegible] de chez le soussigné, le 10 de ce mois, la mulâtresse ELIZABETH, âgée de 5 pieds, parlant l'anglais et le français, marques particulières, deux cicatrices sur sa joue gauche et une dent de moins à la mâchoire supérieure. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la ramènera au soussigné, rue St Ferdinand, entre Craps et Grands Hommes, ou la logera dans une des geôles de cette ville.
J. E. VALLÉE.

$ 20 de Récompense.

[illegible] de l'habitation de M. [illegible] à la paroisse St-Jacques, le nègre [illegible] Moses et Davis. Le premier a des cicatrices des oreilles coupées; le second boite beaucoup, et le dernier a une dent de devant qui lui manque, et une cicatrice sur le front; leur taille est de 5 pieds 7 à 8 pouces. La récompense ci-dessus sera payée à celui qui logera les sus-nommés dans une des geôles de cet Etat, ou $10 pour chacun.
[illegible] & KERNION,
19 oct No 3, Front Levée.

$10 de Récompense

POUR ARRÊTER LA GRIFFE LOUISA.

[illegible] le 27 août dernier, de la [illegible], pour l'encoignure [illegible] la griffe Louisa, âgée de 28 ans, taille 5 pieds, fortement constituée, [illegible] bonne apparence; elle a une petite marque [illegible] près d'un de ses yeux, et parle seulement anglais; elle avait été achetée au Bayou Sara, de la succession de John Gray; ses père et mère sont à la Fourche-Boeuf, à l'habitation de M. Peydras, où elle cherchera probablement à aller. Elle a emporté avec elle 3 ou 4 robes.
S'adresser à CHARLES A. JACOB,
16sept—1f 30, Bank Place.

$50 DE RECOMPENSE.

S'EST absentée le 27 septembre courant, la mulâtresse esclave MATILDA ou TILDA, âgée de 17 à 18 ans, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, [illegible] [illegible] soit qu'elle s'absente, ce qui lui arrive souvent. La récompense susdite sera payée à celui qui [illegible] qui donnera [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ou [illegible] de l'endroit où elle se cache.
[illegible] E. BEARD.

[illegible]

[illegible] année 1847 [illegible] par les navires Louisiana et [illegible] de New York, Martha [illegible] Philadelphie, et Baltimore [illegible]

[illegible] bio, épinards, pois, haricots. Les achats seront [illegible] à des prix modérés.
Wm. DINN,
13 oct 11, Commune.

LES personnes qui [illegible] de la succession de feu sieur F. [illegible] d'après [illegible] pour [illegible] faire connaître [illegible]
26 oct—6 [illegible] Delamar

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du Rubicon du Havre:
Bas et chaussettes coton, [illegible] et soie assortis;
Mouchoirs batiste brodés, à dentelle, imprimés couleurs unis, à vignettes et [illegible]
Cols brodés mousseline, [illegible] et [illegible] d'en [illegible]
Cravattes satin et taffetas, foulards, diverses qualités;
Gants de mitaines laine, soie et bourre de soie;
Voilettes blanches et noires, bandes indéfinies;
Gilets de satins, mérinos et flanelle et soie,
Parapluies de soie, [illegible] et [illegible]
Brosses [illegible]
Eau de cologne, [illegible]
Pommades et [illegible] en boîtes et [illegible] de toutes les [illegible]

En magasin d'importation antérieure:
Vins en barriques et [illegible] barriques et caisses des crus ci-après: [illegible] Margaux, [illegible] St-Julien-Médoc, [illegible] Bas 1, 2 et 3, Sauternes, Haut-Barsac, Graves et Barsac. Le [illegible] supérieurs, [illegible] et fines de Champagne [illegible] Clermont, curaçao, marasquin, kirsch, absinthe, vins d'Espagne, [illegible] et [illegible] supérieurs 15 barils vieux madère.
200 demi-[illegible] et bouteilles déserts.
Toujours en dépôt le grand ouvrage en 3 volumes de Raspail, manuel et [illegible]
20 oct 165, rue Royale.

Papier peint! Papier peint!

VICTOR HEBERT, 148 rue de Chartres, vient de recevoir par le navire Rubicon du Havre:
Un assortiment considérable de papier peint pour tapisser les appartements.
Papier doré pour salons,
" glacés pour do,
" do pour chambres à coucher.
Tous papiers de 1ère qualité, dessins de 1847, sortant des meilleures fabriques de Paris.
Aussi un joli choix de bordures veloutées et dorées. 20 oct

A. BOURGEOIS BLESINE,

Courtier, No 10, Passage de la Bourse St Louis, entre St Louis et Conti.

A constamment en main et à vendre des Dettes, quelques maisons, nègres de champ, propriétés à [illegible]
1oct

W. F. Hyde & G. W. Moss ont transporté leurs magasins au No 26, rue de la Commune et No 13, Canal Row, qui le commence [illegible]
16oct

W. L. Burgess. Geo. C. Taylor
BURGESS & TAYLOR
Marchands-Commissionnaires
Farine, Maïs, Avoine, Jambon, Porc, Graisse, &c.
CONSTAMMENT en main et en vente, en lots à la convenance des acheteurs, aux prix les plus bas de la place. No 11, Front Levée
30 oct—1an

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE SOUTE,
3sept 10, Douane

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
7oct 22, Bienville

ON DEMANDE—Un lot considérable d'escargots des races Pryssenes et Franque. S'adresser immédiatement à ALFRED KEARNY & Co.,
15oct 16, Magasine.

CHAUX.—500 barils, fraîche et pure, chaux de Maine convenable pour les sucriers, à vendre par P. H. MONSSEAUX,
15oct 8, St-Louis, au Marché Yard

EN magasin, à vendre par le soussigné:
150 barriques vin de Bordeaux, Bréger, St-Julien,
100 paniers huile d'olive, Plagniol;
150 caisses muscat [illegible]
150 do [illegible]
4 pipes Madère, 100 quartauts Malaga,
20 quart. imitation Malaga,
12 caisses eau de fleurs d'oranger.
15 oct D. LAHATA, 9 et 10, r. Jefferson

FARINE—1000 barils farine fraîche de l'Illinois, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
16 oct 93, Magasins.

AVIS.

LES créanciers de la succession de M. George Lintro, décédé dans la paroisse de Plaquemines, et toutes personnes intéressées, sont par le présent avis priées à présenter leurs réclamations au soussigné, exécuteur testamentaire dudit de la succession, dans les dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis.
Nouvelle-Orléans, le 16 octobre 1847.
WM. D. TOLBOLT, Maison Marigny,
19 oct Troisième Municipalité

AUX PHARMACIENS.

A VENDRE, au comptant, une pharmacie bien établie, située dans une partie de Lafayette qui s'améliore rapidement. L'établissement n'a pas de dettes, et l'acquéreur est assuré jusqu'en mai 1848. Le propriétaire actuel ne désire que parce qu'il va se retirer à la campagne.
S'adresser au Dr. Zeballos, à Lafayette.
19 oct—6

NÈGRES EN DÉPENSE—On désire en trouver pour travailler sur une habitation à [illegible] de la ville. Adresser [illegible] de [illegible] LEPOMMET & SQUIRES,
9oct No 28, rue Vieille Levée

DEMANDÉS—De la besogne de 15 à 20 nègres bottes, pour travailler sur une habitation ou avec entre [illegible] à quelques milles au-dessus de cette ville. On donnera un bon prix pour le loyer de ces nègres. S'adresser à WYLIE & EGANA,
7oct 46, rue Bienville.

A VENDRE par le soussigné:
10 caisses absinthe suisse, Vuiton & Lacoultre
10 do do do de Dubied père et fils
50 do kirsch de Veruts & Lacoultre
50 do vin muscat de Frontignan, avec capsules.
30 do eau de fleurs d'oranger.
30 do olives.
30 do capres.
30 do cornichons.
19 oct LEOPOLD JEANNET, 22 Bienville

A VENDRE—En débarquement du Delphos, venant de Bordeaux:
9 barriques vin rouge,
10 barils vin blanc, Haut Sauterne,
20 caisses vin rouge,
[illegible] do do blanc, Haut Sauterne,
30 do do—24 demi Bouteilles vin blanc.
30 do vin rouge do do.
30 do do 24 demi do do.
300 paniers guignolet, liqueurs,
100 caisses cerises nouvelles,
[illegible] caisses bouchons pointus,
300 do do longs.
[illegible] do demi longs et courts.
FOUGET FILS
19oct Conti, entre Chartres et Levée

LE soussigné ayant fait l'ouverture de son grand assortiment de mantelets nouveaux genres: il invite les dames à venir les visiter. Parmi cet assortiment se trouvent des:
Mantelets Lola Montes,
Mantelets Louisa, mousseline et ouatée.
do Irène " "
do Marie Antoinette
Mantelets velours, satin noir et ouatée.
Mantelets Louise en gros d'Ecosse.
do Louisa en taffetas glacé.
Manteaux Forme pour enfants.
D. B. MACARTY.
19 oct 138, Bourbon

CHEMISES COULEUR, avec privilège du Drawback—Reçues par le Rubicon, du Havre—4 caisses—450 douzaines chemises françaises, dessins nouveaux, convenables pour le marché mexicain à vendre par LOISON & SILVESTRE,
11 oct 26 rue de Chartres

ROBES DE BUFFALO—5 balles ou 50 robes de buffalo du meilleur choix, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
11 oct 26, rue de Chartres

Bottes, Souliers et Brodequins.

Six caisses en débarquement du navire Fines, bottes et souliers, à vendre par H. G. HOBBS,
21 oct 24, rue de la Douane.

Formation de Société

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public en général et leurs amis en particulier, qu'ayant formé une société depuis le 1er août dernier, sous la raison de "Dubois & Finn." Ils continuent à exécuter les commandes qui leur seront faites, leur méritant la bienveillance du public.
Le magasin qu'ils ouvriront le 20 du présent mois au No. 335, rue de Chartres, un large assortiment de papier peint, articles d'ameublement, tous genres, ornements de salons, &c., &c.
P. A. DUBOIS
14oct—15 JOHN FINN

CARDINAL DE CHEVERUS de Bordeaux:
600 caisses vin rouge capsulé.
do do do de demi-bouteilles.
[illegible] do diverses qualités.
[illegible] de Bordeaux.—16 barriques vin rouge, F. LONGIS,
116, rue Royale.

SUCRE—Blanc, brun et jaune, 1re qualité, à vendre par LABORDE & ROQUES,
21 oct 31, Commune

MAGASIN DE TAPIS.

En gros et en détail, No. 22, rue de Chartres.

LE soussigné reçoit maintenant un assortiment de tapis nouveau, et du meilleur choix, de toute espèce de tapis, savoir:
Tapis d'Axminster et de velours, qualité supérieure.
Tapis de Bruxelles de diverses qualités, dessins nouveaux.
Tapis Ingrains, à triple tissu, double, superfin, fins, etc. etc.
Tapis laine et coton, à bon marché, tapis de Venise, de diverses largeurs et qualités. Baize et tissus pour dessus de table, tapis et paillassons; grande variété, couvertures de tables et piano, étoffes de crin pour meubles, transparents pour fenêtres, etc, etc, etc.
Toile cirée pour planchers, de diverses largeurs et qualités, dessins nouveaux.
300 pièces de natte de diverses largeurs et qualités, le tout est offert au plus bas prix du marché par
9 oct—6m A. BROUSSEAU & Co.

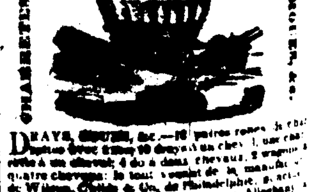

DRAYS, SOUFFLETS, &c.—10 paires roues de charrettes [illegible] un cheval, un cheval, 2 wagons à quatre chevaux; 4 do à deux chevaux. 2 wagons à quatre chevaux. le tout venant de la manufacture de Wilson, Childs & Co, de Philadelphie, à arriver en débarquement du navire Alleghany, à vendre par
EMERSON, TOURNÉ & Co,
[illegible]

[illegible] de quatre qualités [illegible] à vendre à bas [illegible] par
WM. DINN
[illegible] 11 Commune

COMPAÑIA DE CAZADORES DE ORLEANS.
Comision de Panteon

Esta Compañia celebrará el dia 1ro de Noviembre próximo el undécimo aniversario de sus finados miembros que reposan en el Cementerio Católico No. 2, y como siempre ha asociado a este acto compasivo y fúnebre la presencia de los miembros huérfanos al cargo de la Asociación Católica de esta ciudad, la comisión de Panteón cree de su deber llamar la atención de este filantrópico pueblo para que en aquel día consagrado a la conmemoración de los muertos, tienda una mano generosa hacia unos seres inocentes y desgraciados que no cuentan con otro apoyo que el de la generosidad de las almas sensibles.
V. GALLOSO,
22 oct Presidente

Compagnie des Chasseurs d'Orléans.
Comité du Panthéon.

CETTE Compagnie célébrera le 1er novembre prochain au cimetière catholique No 2, le 11e anniversaire de l'érection de Monnier qui reposent les restes des membres qui appartenaient à ce corps. Et comme de coutume, la cette cérémonie se trouvent les orphelins de l'Association Catholique de cette ville, le Comité du Panthéon croit de son devoir d'appeler l'attention des personnes charitables et philantropes afin qu'elles viennent, dans ce jour dédié aux honneurs funèbres aux morts, tendre une main secourable à ces malheureux orphelins, innocentes créatures qui n'ont plus d'autres secours que ceux que peuvent leur accorder les âmes sensibles et généreuses.
22oct V. GALLOSO, Président.

COR! COR!

A CEUX QUI SOUFFRENT.—M. E. Simmons qui s'est fait avantageusement connaître comme pédicure, dans les principales villes d'Angleterre depuis dix-sept années, offre à ceux qui souffrent des cors et autres durillons le moyen d'une nature de leur donner un soulagement positif et durable. Après avoir "consacré tout son temps et toute son application à ce genre d'étude, il a inventé une préparation chimique, à l'aide de laquelle il peut garantir de réduire ou [illegible] sans causer de souffrance, la racine du plus dur et la plus opiniâtre. Cette méthode évite le danger des coupures et de l'emploi des caustiques. L'usage de cette préparation suffira pour que les plus incrédules ne se hasardent pas à la confondre avec les drogues qu'emploie le charlatanisme de nos jours. A l'appui de cette invention, M. E. Simmons peut invoquer et fournir le témoignage de personnes des classes les plus respectables en Angleterre. Chacun peut se servir sans difficulté de ce petit instrument. Ces râpes sont à vendre à la pièce ou à la douzaine. S'adresser, pour M. E. Simmons, par écrit, boîte B., No. 165, à la poste, en donnant son adresse exacte.
13oct—3m